

Finance responsable et solidaire

Un partenariat inédit entre des fondations privées et une institution financière permet d'injecter 15 M\$ dans l'économie sociale et l'action communautaire au Québec

Montréal, le 11 septembre 2018 – La Caisse d'économie solidaire Desjardins, La Fondation McConnell, la Fondation Lucie et André Chagnon et la Fondation Mirella et Lino Saputo présentent aujourd'hui la **Garantie solidaire**. Fruit d'une collaboration sans précédent, la Garantie solidaire est un outil financier conçu pour soutenir l'essor de l'économie sociale et de l'action communautaire au Québec. Agissant comme endosseurs, les fondations privées offrent **15 M\$ en garantie** pour permettre à des organismes communautaires, des entreprises d'économie sociale, des coopératives et des organismes à but non lucratif d'obtenir un prêt à la Caisse d'économie solidaire Desjardins, une coopérative financière spécialisée en économie sociale et en finance solidaire. L'accès au crédit ainsi facilité leur permet de réaliser des projets qui n'auraient pu l'être autrement, de générer davantage de retombées positives pour la communauté, et d'injecter 15 M\$ dans le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire au Québec.

Pallier les insuffisances du marché

« Nous souhaitons trouver une solution aux difficultés vécues sur le terrain par les organisations d'économie sociale et d'action communautaire qui peinent à accéder au capital dont elles ont besoin », explique **Mme Erica Barbosa Vargas, directrice, finance des solutions à La Fondation McConnell**.

D'abord, les banques leur associent, souvent à tort, un plus grand risque que les entreprises privées. Ensuite, elles rencontrent des difficultés inhérentes à leur statut ou à leur mission telles l'impossibilité de mobiliser une mise de fonds, de fournir les garanties exigées, de rentabiliser l'action sociale ou environnementale, ou encore d'inclure les dons du public dans l'évaluation de leur capacité de remboursement d'un prêt. « Nous avons voulu pallier les insuffisances du marché. Et ensemble, nous avons créé la Garantie solidaire », résume **M. Claude Pinard, directeur exécutif de la Fondation Mirella et Lino Saputo**.

« Cette caution supplémentaire des fondations permet à la Caisse d'économie solidaire de consentir des prêts qui n'auraient pu l'être autrement. Nous pouvons maintenant boucler des montages financiers en complémentarité avec les autres acteurs financiers du secteur et donner leur envol à des projets de développement qui généreront davantage de retombées positives pour la société », explique **M. Marc Picard, directeur général de la Caisse d'économie solidaire**.

L'expertise jumelée au capital et à l'expérience philanthropiques : la force du partenariat

« La collaboration est la clé. L'expertise en économie sociale et en finance solidaire de la Caisse d'économie solidaire couplée au capital et à l'expérience philanthropiques des fondations mène à une solution nouvelle pour aider les organisations issues du milieu de l'économie sociale et de l'action communautaire à surmonter les difficultés qu'elles rencontrent. Des solutions existent, il s'agit de leur donner vie », fait valoir **M. Jean-Marc Chouinard, président de la Fondation Lucie et André Chagnon.**

Un nouvel outil au cœur de l'écosystème

La Garantie solidaire se veut un outil de plus pour boucler des montages financiers en collaboration avec les acteurs de la finance solidaire au Québec. La Garantie solidaire vient s'ajouter aux solutions disponibles et facilite la réalisation de projets de développement en action communautaire et en économie sociale au Québec.

Des projets qui se réalisent

« Cela fait 10 ans que nous travaillons pour devenir propriétaires afin de réduire nos coûts de loyer et investir davantage dans notre mission. Comme organisme à but non lucratif, c'est un peu contre nature d'accumuler des surplus. Sans mise de fonds, tous les banquiers nous ont dit non. Mais les partenaires de la Garantie solidaire comprennent notre réalité et avec cet outil, nous avons pu enfin devenir propriétaires, une étape importante dans notre développement », témoigne **M. Patrice Machabée, directeur général de l'ALPABEM**, un organisme lavallois voué au soutien des proches de personnes souffrant de maladie mentale.

« Avec la Garantie solidaire, on ne fait pas affaire avec des banquiers ordinaires. La Caisse d'économie solidaire et les fondations partenaires ne font pas que regarder notre dossier de crédit. Ils comprennent notre réalité, et ils nous accompagnent dans l'élaboration de notre vision de développement et de nos objectifs financiers », témoigne **M. Maxim Bragoli, codirecteur général et cofondateur, La Pépinière | Espaces Collectifs**, un organisme à but non lucratif dédié à développer, promouvoir et explorer une approche participative de la ville.

« C'est la collaboration entre tous les acteurs – Caisse d'économie solidaire, fondations, partenaires régionaux et gouvernement du Québec – qui nous permet de réaliser notre projet d'agrandissement. Grâce au soutien des fondations, nous aurons accès au financement requis pour passer à la prochaine étape de notre développement », se réjouit **Mme Darllie Pierre-Louis, directrice de Service traiteur BAE**, une entreprise d'insertion sociale située dans Lanaudière.

Une initiative à répliquer

« Il s'agit d'une solution concrète à des difficultés réelles vécues par les organisations du milieu communautaire et de l'économie sociale. C'est aussi une des façons les plus simples et efficaces pour les fondations de mettre leurs actifs au profit du changement social, en plus de l'octroi de subventions traditionnelles. Nous espérons qu'elle sera reprise et répliquée à grande échelle », invite **Mme Erica Barbosa Vargas, directrice, finance des solutions à La Fondation McConnell.**

La Garantie solidaire

Pour avoir accès à la Garantie solidaire, les organisations devront faire la démonstration de la viabilité économique de leur projet et de leur capacité de remboursement du prêt. Les organisations qui se prévalent de la Garantie solidaire doivent verser à leur endosseur des frais de garantie représentant 1 % par an du montant cautionné initialement, calculés selon la durée du cautionnement. Ces frais s'ajoutent aux frais de crédit liés à l'emprunt, versés à la Caisse d'économie solidaire. Les organisations intéressées à faire une demande doivent le faire auprès de la Caisse d'économie solidaire.

L'économie sociale au Québec

À l'échelle du Québec seulement, l'apport de l'économie sociale dans le développement économique est considérable. L'économie sociale représente plus de 7 000 entreprises, 210 000 emplois et un chiffre d'affaires avoisinant les 40 milliards \$, soit plus de 10 % du produit intérieur brut du Québec (PIB).

- 30 -

À propos de la Caisse d'économie solidaire Desjardins

La Caisse d'économie solidaire Desjardins est la coopérative financière des mouvements sociaux, des entreprises collectives et des citoyens engagés pour une économie sociale et durable. Elle compte plus de 3 000 entreprises collectives membres. Au 31 décembre 2017, elle investissait 548 M\$ dans l'économie sociale et disposait d'un actif de 917 M\$. La Caisse est la seule institution financière québécoise membre de la Global Alliance for Banking on Values.

À propos de La Fondation McConnell

La Fondation McConnell est une fondation canadienne privée qui conçoit et met en application des approches novatrices pour relever des défis sociaux, culturels, économiques ou environnementaux. Au 31 décembre 2017, elle disposait d'un actif de 651 M\$.

À propos de la Fondation Lucie et André Chagnon

La Fondation Lucie et André Chagnon est une fondation québécoise privée qui a comme mission de prévenir la pauvreté en contribuant à la réussite éducative des jeunes Québécois, dès leur conception jusqu'à 17 ans, par le développement de leur plein potentiel. Au 31 décembre 2017, elle disposait d'un actif de 2 013 M\$.

À propos de la Fondation Mirella et Lino Saputo

La Fondation Mirella et Lino Saputo est une fondation privée qui investit dans la recherche de solutions à des défis sociaux ou économiques et à la pérennisation de celles-ci dans le but de favoriser une société résiliente et inclusive où les personnes âgées, les personnes handicapées et les nouveaux arrivants exercent leur citoyenneté à leur plein potentiel. Au 31 décembre 2017, elle disposait d'un actif de 268 M\$.

Renseignements

Christophe Aura

COPTICOM

caura@copticom.ca

514.577.5838